



[TOUT SAVOIR SUR]

LES DUNES DE FLANDRE

GRAND SITE DE FRANCE EN PROJET



LES DUNES DE FLANDRE
— GRAND SITE DE FRANCE EN PROJET



NATURE - DÉCOUVERTE



HISTOIRE - MÉMOIRE



CULTURE - PATRIMOINE



SPORTS - SENSATIONS



“Qu'est-ce qu'un Grand Site de France ?”

- Les Grands Sites de France ont en commun d'être des sites classés protégés par la loi et connus de tous pour la beauté de leurs paysages.
- Le Grand Site de France est un lieu emblématique. Il peut être connu de par le monde comme le Pont du Gard ou plus confidentiel comme le Marais Poitevin.
- Un Grand Site de France est avant tout un paysage où la nature prédomine et où l'homme a su trouver sa place.
- Espaces naturels, histoire, culture, architecture, patrimoine... : les Grands Sites de France sont des paysages qui rassemblent ses composantes.
- Chaque Grand Site de France a une valeur exceptionnelle qu'elle soit pittoresque, historique, culturelle ou scientifique.
- Un Grand Site de France est engagé dans une démarche exigeante, portée par les habitants et les collectivités locales afin de trouver un équilibre entre accueil du public, préservation du site, amélioration du cadre de vie et développement local.

Le label Grand Site de France est attribué par le Ministère en charge de l'Environnement. Inscrit au code de l'environnement, il est décerné pour une durée de 6 ans renouvelable. Le label distingue une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

En 2017, il existe 17 Grands Sites de France ayant reçu ce label et une vingtaine de sites engagés pour l'obtenir.

▣ “Qu'est-ce qu'une Opération Grand Site ?”

Un projet :

- construit avec les partenaires du territoire et l'Etat pour la préservation des paysages et des espaces naturels,
- défini par un programme d'actions de réhabilitation et de valorisation du territoire, qui se construit sur une durée de 5 à 10 ans,
- d'aménagement durable et de gestion visant à mieux accueillir les flux et organiser la découverte,
- qui agit en faveur de l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des habitants,
- qui permet à chaque visiteur de prendre le temps de découvrir et de vivre une expérience sensible des lieux.



Les Dunes de Flandre, Grand Site de France en projet

“Quelles sont les caractéristiques des Dunes de Flandre ?”

- Le littoral de la Mer du Nord s'étend sur 13 kilomètres et se prolonge au-delà de la frontière franco-belge sur une distance équivalente.
- Ce territoire littoral comprend une partie de Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Bray-Dunes, un territoire de plaines maritimes avec Ghyvelde.
- Ce sont des espaces dunaires préservés de près de 1 000 hectares, des bancs de sable au Nord du territoire, des paysages de polders au Sud.
- C'est un territoire qui accueille chaque année plus de 2 millions de visiteurs dont 500 000 exclusivement dans les dunes.



Périmètre Grand Site des Dunes de Flandre
3100 ha

Site Classé :
924 ha
 dont 284 ha de DPM

Site Inscrit :
246 ha

13 km de plage

800 ha
 d'espaces naturels protégés

3 sites classés Natura 2000

140 ha
 de franges dunaires

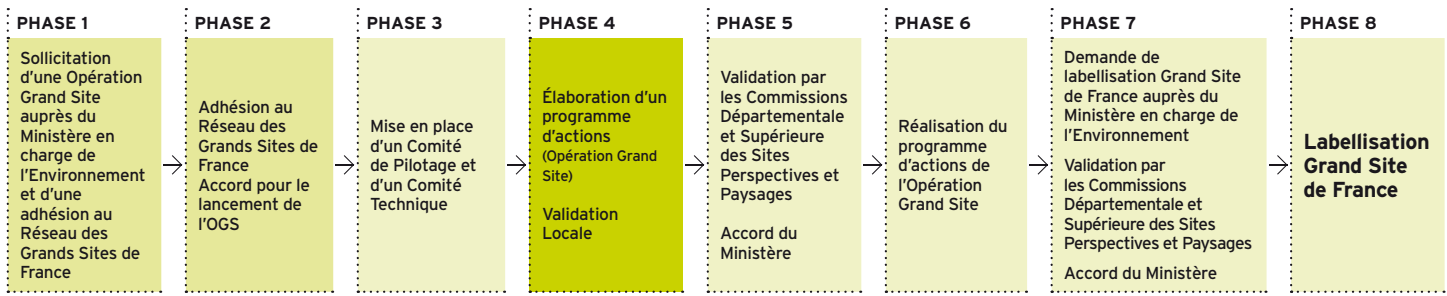
© AGUR

“Pourquoi un projet Grand Site pour les Dunes de Flandre ?”

Pour répondre avant tout aux problématiques recensées :

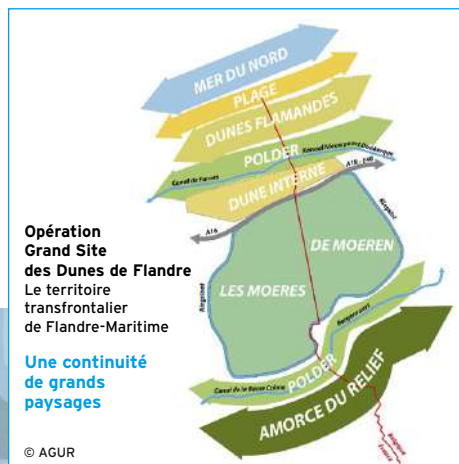
- Des milieux naturels fragmentés, évoluant vers une fermeture des paysages.
- Des franges dunaires dégradées soumises à des pics de fréquentation non maîtrisés.
- Une fréquentation importante, diffuse et spontanée.
- Des éléments de patrimoine, témoins de notre passé, peu lisibles au regard de leur importance lors des événements historiques.
- Un socle géographique et des paysages au-delà de notre frontière.

La démarche Grand Site des Dunes de Flandre en 8 étapes

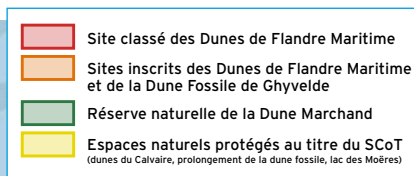


“Quels sont les atouts d’un projet Grand Site pour le territoire ?”

- La reconnaissance de la beauté, la diversité de ses paysages de dunes et de polders.
- Le rayonnement du territoire grâce à la mise en valeur de ses ressources originales.

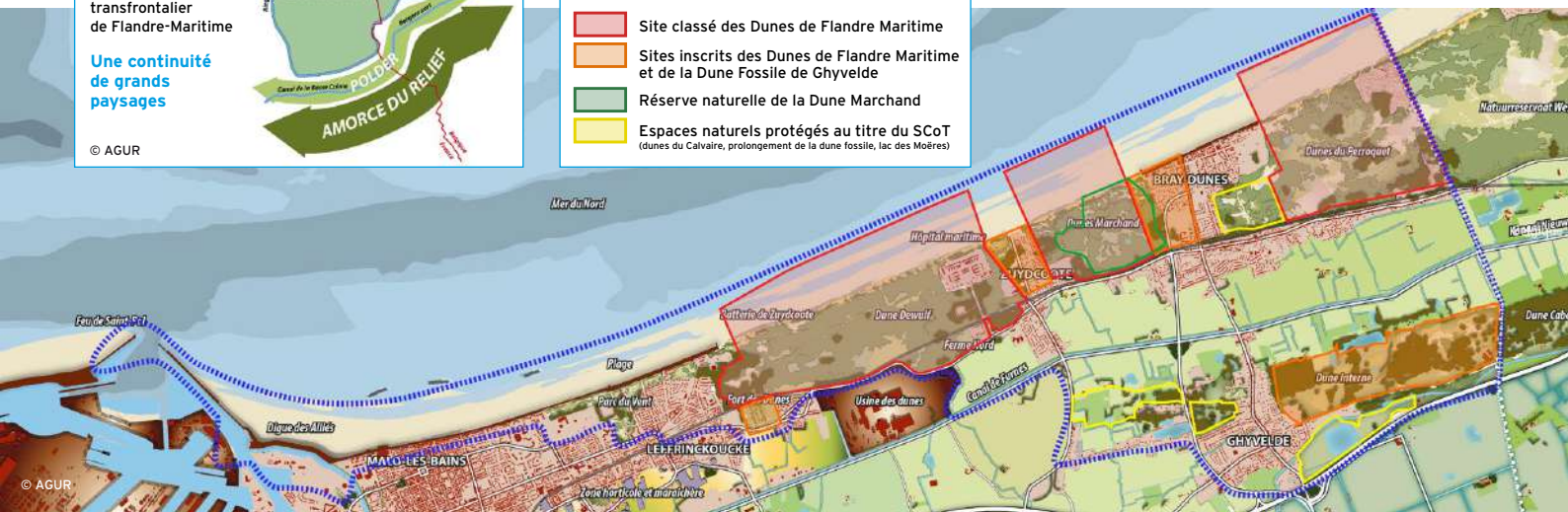


- La contribution au développement respectueux du territoire.
- La prolongation et l’extension des actions de préservation engagées.
- La réhabilitation des vestiges militaires : Fort des Dunes, Batterie de Zuydcoote par exemple.
- L’amélioration de l’accueil des visiteurs dans le respect du site.
- Le développement maîtrisé des activités de nature et de randonnée.



“Qu’apporte un projet Grand Site aux habitants ?”

- La préservation et l’amélioration de leur cadre de vie.
- La gestion durable de leur territoire.
- La promotion des savoir-faire et des productions locales.
- La découverte ou la redécouverte de la singularité des lieux.
- L’implication dans la promotion en étant acteur et ambassadeur des lieux.
- La fierté d’appartenance à un territoire d’exception.



“Un projet Grand Site : de nouveaux interdits ?”

- Un projet Grand Site ne s'accompagne d'aucune nouvelle contrainte réglementaire. Les protections en vigueur sur le territoire sont et restent :
 - La Directive Natura 2000,
 - La Loi Littoral du 3 janvier 1986,
 - La Loi de 1930 sur “la protection des monuments naturels et des sites de caractères...”
- Le projet Grand Site n'entrave en rien les activités traditionnelles (chasse / pêche), l'économie (tourisme, activités de nature) ou encore l'urbanisme en adéquation avec les valeurs du site.

☑ “Un projet partenarial et transfrontalier”

Le projet est porté par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Les partenaires à l'origine du projet sont :

- Le Département du Nord
- La Région Hauts-de-France
- Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre
- Les Communes : Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Bray-Dunes, Ghyvelde-Les Moères
- Le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
- Le CPIE Flandre Maritime (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)
- L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR)

Des partenaires engagés ou à venir :

- PWVI (Provincie West-Vlaanderen - "Province de Flandre Occidentale")
- ANB (Agentschap voor Natuur- en Bos - "Agence pour la Nature et les Forêts")

- VLM (Vlaamse Landmaatschappij / Belg - "Société Terrienne Flamande")
- WESTTOER (West Toerisme - "Agence Provinciale de Flandre Occidentale pour le Tourisme et les Loisirs")
- Les communes de La Panne, Coxyde, Furnes
- Nord Tourisme et le Conseil Régional du Tourisme Hauts-de-France
- Les Offices de tourisme du territoire
- Voies Navigables de France

Le projet Grand Site des Dunes de Flandre est également un projet qui va au-delà des frontières administratives.

En effet, un partenariat fort avec la Belgique est développé, notamment avec le projet interreg VEDETTE (Vers une EcoDestination Transfrontalière d'Excellence) qui a pour but de :

- connecter les mobilités douces transfrontalières,
- engager des opérations de gestion écologique sur les franges dunaires,
- harmoniser l'accueil des publics sur les sites patrimoniaux,
- établir un schéma directeur d'aménagement et de gestion transfrontalier pour l'avenir.



Le projet VEDETTE est mené en cohérence et en complémentarité avec le projet LIFE+ FLANDRE porté par ANB, le Département du Nord et le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres ; qui vise la sauvegarde, par l'acquisition et la restauration écologique, des espaces dunaires entre Dunkerque et Westende (Belgique).



Soutenus
financière-
ment par



DUNES DE FLANDRE
DEUX-CAPS BLANC-NEZ GRIS-NEZ
BAIE DE SOMME

l'Etat, les Dunes de Flandre, les Deux-Caps Blanc-Nez Gris-Nez et la Baie de Somme, trois Grands Sites de France labellisés ou en projet, ont engagé une démarche de promotion de la destination hors saison, à l'échelle du littoral de la Région des Hauts-de-France.

Le projet Grand Site de France est accompagné techniquement et financièrement par l'Etat



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La démarche Grand Site de France

La démarche Grand Site de France vise la mise en œuvre d'un projet concerté de préservation, de mise en valeur et de gestion durable du territoire.

Les acteurs du territoire définissent ensemble le programme d'actions de l'Opération Grand Site en s'appuyant sur des groupes de travail thématiques et sur le Comité Technique.

Ce programme d'actions est ensuite validé localement par le Comité de Pilotage et la Commission Départementale des Sites puis au niveau national par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et la Commission Supérieure de Sites Perspectives et Paysages.

L'accord du Ministère, la réalisation des actions, l'engagement des acteurs du territoire sur le long terme et la gestion des espaces mènent à terme à la labellisation Grand Site de France.

Porteuse de l'Opération Grand Site des Dunes de Flandre, la Communauté urbaine de Dunkerque fait partie du Réseau des Grands Sites de France.

Les acteurs du territoire ont initié la démarche "Grand Site de France", à l'image de destinations exceptionnelles comme les Deux-Caps (Blanc Nez - Gris Nez), la Baie de Somme, le Pont du Gard ou encore la montagne Sainte Victoire.

Cette démarche associe l'État et les collectivités locales. Elle œuvre en faveur de la sauvegarde, la gestion et la mise en valeur de sites et paysages remarquables.



COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE
 Pertuis de la Marine - BP 85530 - 59386 Dunkerque Cedex 1
 Tél : 03 28 62 70 00
www.dunkerque-tourisme.fr

